



## DOSSIER DE L'EXPOSANT

Espace FRANCE  
06 – 09 décembre 2012



**BASRA International Oil & Gas Conference and Exhibition  
Du 06 au 09 decembre 2012**

**ORGANISATEUR :**

**B.O.I.** - BUREAU DES OPERATIONS INTERNATIONALES  
20, rue des Reculettes - 75013 Paris  
Tél : 01 45 35 48 48 – Fax : 01 45 35 88 18 – [boi@boi.fr](mailto:boi@boi.fr)  
[www.boi.fr](http://www.boi.fr)

**PARTENAIRE :**

**GEP --- GROUPEMENT DES ENTREPRISES PETROLIERES**

45 rue Louis Blanc 92038 Paris La défense Cedex

**AGENCE DE VOYAGE :**

**LIAISONS MONDIALES**

Contacts : **Mme Véronique TABOADA** Tel : +33 6 19 60 06 73 ou +33 1 46 47 22 25  
E-Mail : [vtaboada@liaisonsmondiales.fr](mailto:vtaboada@liaisonsmondiales.fr)

**LIEU :**

BASRA International Exhibition Center

**DATES :**

Du 06 au 09 décembre 2012

**Thématique :**

**Oil & Gas**

Pour toute demande d'information, merci de vous adresser à M. DA SILVA Christopher, Chef de Projet Événementiel, au 01 45 35 48 48 ou [boi@boi.fr](mailto:boi@boi.fr) .



## **STANDS :**

### • **Stand Individuel de 12m2 :**

L'Espace France est réservé aux entreprises françaises. Le stand individuel est livré clé en main pour **9900€**. Pour les stands individuels, des frais d'inscriptions de **800€** sont appliqués par l'organisateur, l'entreprise devra s'en acquitter.

- Fond et parois, panneaux, hauteur des panneaux : 2,4 m
- Identification de l'entreprise en français
- Sol du stand recouvert de moquette, éclairage et électricité
- Mobilier : 1 table, 3 chaises
- Parution dans le catalogue officiel du salon
- Parution dans le catalogue officiel du Pavillon français (texte en anglais /logo)
- Transport aéroport de Basra / Hôtel Sheraton en convoi sécurisé - Inscription dans les kakemonos installés dans l'espace France

### • **Espace collectif : 3900€ 4m2 sur espace collectif**

- Inscription des entreprises sur deux kakemonos installés sur l'espace France de 1M
- 1 table, 2chaises
- lumière et prises de courant
- Catalogue de l'espace France

Il s'agit d'un point central de ralliement et non pas d'un espace d'exposition individuel.

## **CAS PARTICULIER de la CO-EXPOSITION :**

L'entreprise possédant un stand individuel à la possibilité de partager sa surface avec une autre entreprise. Cependant, l'entreprise co-exposante devra s'acquitter des frais de co-exposition s'élevant à **500€**.

## **ANNULATION :**

Compte tenu des conditions générales de vente de l'organisateur Expotim et de l'engouement des entreprises pour cette manifestation, **toute inscription est définitive**. La **totalité des acomptes versés ainsi que le solde du paiement** y compris le montant des commandes supplémentaires **restera acquis au B.O.I.**

## **VOYAGE ET HÉBERGEMENT :**

Les organisateurs ont demandé à l'agence Liaisons Mondiales de proposer aux exposants un forfait adapté à la manifestation.

## **LIAISONS MONDIALES**

Contacts : **Mme Véronique TABOADA** Tel : +33 6 19 60 06 73 ou +33 1 46 47 22 25  
E-Mail : [vtaboada@liaisonsmondiales.fr](mailto:vtaboada@liaisonsmondiales.fr)

Notre agence vous propose pour cette manifestation :

- Le visa d'affaire pour l'entrée en Irak
- Nuitées en chambre individuel standard à l'hôtel Sheraton de Basra
- 5 petits déjeuners-buffet
- 5 dîners à l'hôtel Sheraton
- Le transport par avion A/R



Merci de contacter notre agence au plus vite afin de poser votre réservation. Il n'y a qu'un seul hôtel au standard international et la disponibilité est très limitée en période de salon. Le tarif de la formule est en effet soumis, aux fluctuations du marché aérien et au tarif de réservation de l'hôtel à la date de l'inscription.

**VISA :**

Un visa est indispensable pour entrer en territoire irakien. La procédure d'accréditation vous sera communiquée par notre agence de voyage Liaisons Mondiales.

**FRET :**

Toute importation (même temporaire) de produits et matériels en territoire irakien doit être soumise à l'agrément des douanes irakiennes. Les Organismes ont retenu un transitaire spécialisé sur l'Irak :

**SDV IRAK**

**Yann M. Daguzan**

CMO Iraq Representative Office

E-mail: [y.daguzan@sdv.com](mailto:y.daguzan@sdv.com)

[www.sdv.com](http://www.sdv.com)

Mobile France +33 607 222 218

**EXPOSANTS :**

Chaque exposant dispose d'un stand d'une surface de 12m<sup>2</sup> ou d'un espace sur le stand collectif. L'attribution des stands et l'emplacement au sein du pavillon seront établis en fonction de la date de réservation.

Pendant la durée de la manifestation, l'exposant est tenu d'être présent sur son stand ou de s'y faire représenter.

**PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES / ASSURANCES :**

Nous vous conseillons de vérifier que vous êtes à jour de tous les vaccins courants. Nous vous prions de vérifier le régime que votre assureur habituel a prévu dans le cas particulier de l'Irak, et s'il se révèle insuffisant de souscrire une assurance complémentaire.

**SECURITE :**

Comme vous le savez, l'Irak est situé en zone rouge des pays à risque. Cependant, la région dans laquelle l'événement aura lieu fait l'objet d'un risque sécuritaire modéré.

Nos formules comprennent les frais liés à la sécurité pour une personne. Toute entreprise désireuse de faire venir plusieurs collaborateurs ou une entreprise co-exposante devra s'acquitter de frais liés à la sécurité des personnes supplémentaires. Ces frais s'élèvent à **1500€/pers pour les trajets A/R.**

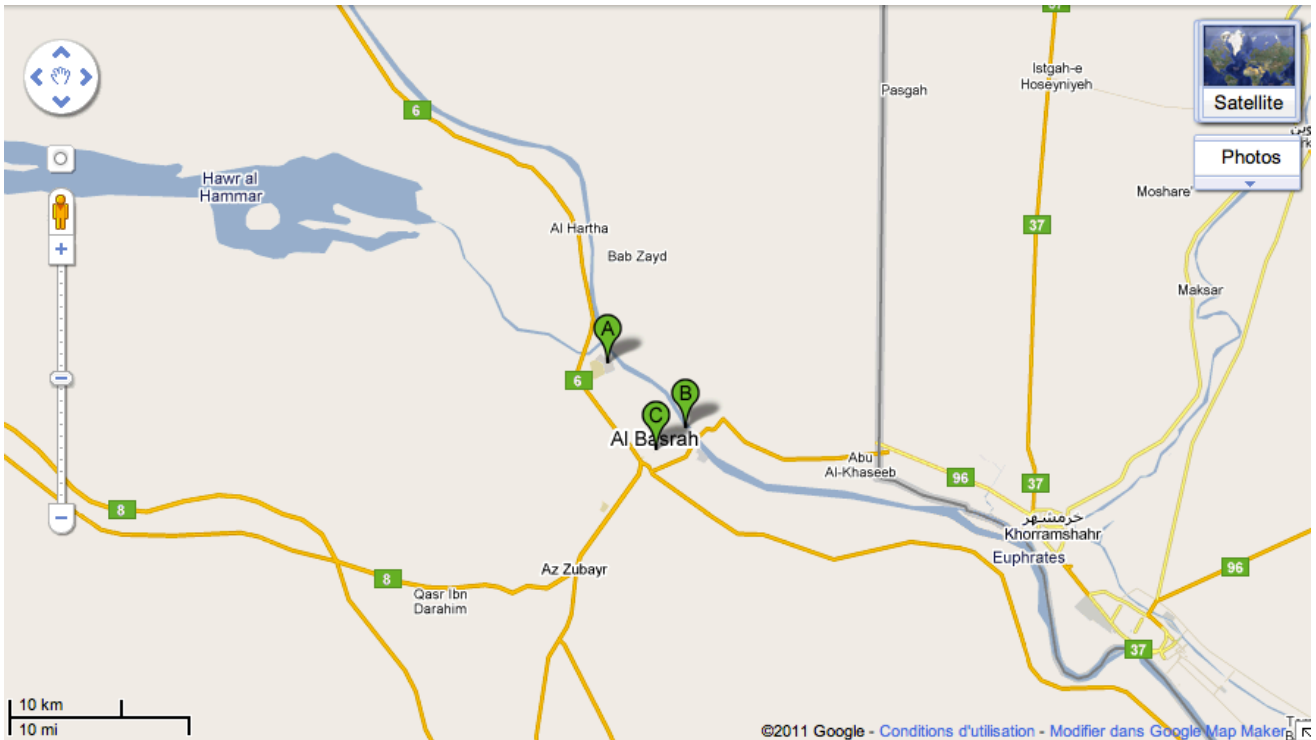
Nous avons fait appel aux **Forces Spéciales de l'armée Irakienne en charge de la protection des VIP** pour assurer la sécurité des exposants et franchir facilement tous les check points. Ce dispositif qui a fait ses preuves lors de l'édition 2011, assurera les trajets entre l'aéroport et l'hôtel mais aussi entre l'hôtel et le lieu de l'exposition. Une équipe restera en faction autour du lieu de l'exposition en cas de problèmes.

Le convoi se composera de véhicules blindés pour accueillir la délégation et de véhicules blindés dédiés à l'escorte (20 soldats et 10 policiers)

Lors des déplacements aéroport/hôtel et hôtel/lieu de l'exposition, les routes ainsi que les check points seront ouverts afin de permettre au convoi de ne pas s'arrêter et pouvoir ainsi rester mobile lors des déplacements.

Ci-dessous la carte des déplacements :

- Point A : aéroport de Basra
- Point B : Hôtels
- Point C : lieu de l'exposition



#### Note de l'organisateur :

- Pour toute demande d'information relative au dispositif de sécurité mis en place, merci de bien vouloir contacter **M. Christopher DA SILVA**.
- Pour ceux qui souhaitent ou qui auront nécessité à se déplacer pour des rendez-vous individuels, le B.O.I. est à votre disposition pour fournir des noms d'entreprises de sécurité privées agréées.

En cas de déplacement individuel, il est absolument nécessaire, pour la sécurité de tous, d'en informer le B.O.I.



## **FORMULAIRES :**

Vous voudrez bien trouver ci-après les formulaires techniques permettant d'enregistrer votre participation. Nous vous remercions de **respecter la date limite indiquée sur chaque formulaire.**

Au-delà des dates indiquées, **nous ne garantissons plus ces services.**

## **PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE ET DE SES ACTIVITÉS :**

Nous vous prions d'apporter une attention particulière au **formulaire n° 2** destiné à présenter votre entreprise dans le catalogue officiel.

## **RÈGLEMENT:**

Pour **réserver ferme, un acompte de 50% de la formule choisie,** hors prestations complémentaires (sécurité, frais de co-exposition) est demandé aux entreprises. **Cet acompte est non remboursable.**

**Toute inscription est définitive, le solde devra être acquitté au plus tard le 15 septembre 2012** à réception de la facture globale.

## **CALENDRIER RÉCAPITULATIF**

FORMULAIRES	DESCRIPTION	DATE LIMITE
N°1	RÉSERVATION DE STAND	OUVERTE
N°2	IDENTIFICATION ET PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE ( <b>TEXTE EN ANGLAIS</b> )	15 octobre 2012
N°3	BADGES	15 octobre 2012



BASRA International Oil & Gas Conference and Exhibition  
Du 06 au 09 decembre 2012

FORMULAIRE N° 1  
Réservation de stand/espace collectif

ENTREPRISE	:	<input type="text"/>				
CONTACT	:	<input type="text"/>				
ADRESSE	:	<input type="text"/>				
TELEPHONE	:	<input type="text"/>	FAX :	<input type="text"/>	E-MAIL :	<input type="text"/>
ACTIVITE	:	<input type="text"/>				
NOM PARTICIPANT 1	:	<input type="text"/>				
ENTREPRISE	:	<input type="text"/>				
NOM PARTICIPANT 2	:	<input type="text"/>				
ENTREPRISE	:	<input type="text"/>				
NOM PARTICIPANT 3	:	<input type="text"/>				
ENTREPRISE	:	<input type="text"/>				

**1. ESPACE COLLECTIF**

Package : 3900 €

Pour réserver ferme, je verse un acompte à la commande de 50% du montant correspondant au prix du package. Le solde sera acquitté au plus tard le 15 septembre 2012 à réception de la facture globale.

Acompte de 50 % pour un package espace collectif :  EUROS

**2. SURFACE PRE-EQUIPEE DE 12M2:**

Stand d'une surface de 12m2 soit  EUROS

Pour réserver ferme, je verse un acompte à la commande de 50% du montant correspondant à la surface réservée. Le solde sera acquitté au plus tard le 30 juin 2011 à réception de la facture globale.

Acompte de 50% pour un stand de  M<sup>2</sup> :  EURO

- par chèque à l'ordre de B.O.I. joint au présent formulaire  
 par virement bancaire à HSBC Entrepreneurs

**Toute inscription est définitive. La totalité des acomptes versés ainsi que le solde du paiement y compris le montant des commandes supplémentaires restera acquis au B.O.I.**

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte €	Clé RIB
30056	00628	06282226256	32

L'EXPOSANT S'ENGAGE À SIGNATURE DE CE FORMULAIRE À RESPECTER LES CLAUSES DÉTERMINÉES DANS LE DOSSIER DE L'EXPOSANT DE CETTE MANIFESTATION.

Formulaire à retourner à partir du **1 mars 2012** (il est conseillé de garder une copie pour vos dossiers) :

**B.O.I.**

Christopher DA SILVA  
20 rue des Reculettes  
75013 Paris

Tél. : 01 45 35 48 48 / Fax : 01 45 35 88 18  
E-Mail : [boi@boi.fr](mailto:boi@boi.fr)

Nom de la société :

Nom du responsable :

Signature de la

Date :

personne autorisée :



## **CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement insérées dans chaque dossier de prospection envoyé aux entreprises par le B.O.I., désigné Organisateur, avec la demande d'admission. En conséquence, le fait de remplir la demande d'admission implique l'adhésion entière et sans réserve de l'entreprise exposante à ces conditions générales de vente, à l'exclusion de tout autre document, tel que prospectus, catalogues pouvant être émis par le B.O.I. qui n'ont qu'une valeur indicative. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du BOI, prévaloir contre les conditions générales de vente. Toute condition contraire opposée à l'entreprise exposante sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au B.O.I., quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

### **ARTICLE 1-Inscription et Attribution des stands**

**LES INSCRIPTIONS POUR LES STANDS OU ESPACES COLLECTIFS NE POURRONT ETRE SATISFAITES QUE SI ELLES SONT ACCOMPAGNEES DE L'ACOMPTES CORRESPONDANT ET DANS LA LIMITE DES EMPLACEMENTS ET DES ANGLES DISPONIBLES. AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE SANS LE VERSEMENT DE CET ACOMPTES. TOUTE INSCRIPTION NE SERA DEFINITIVE QU'A COMPTE DE LA DATE DE VALEUR DU CREDIT DU CHEQUE OU DU VIREMENT SUR LE COMPTE BANCAIRE DU BOI.**

**EN CAS DE DEMANDE DE PARTICIPATION EXCEDANT L'OFFRE DE STANDS ET ANGLES, LA PRIORITE SERA DONNEE AUX SOCIETES, PAR ORDRE D'ARRIVEE DES DOSSIERS EXPOSANTS ET DES REGLEMENTS.. AUCUNE INSCRIPTION SUR LE PAVILLON FRANÇAIS NE POURRA ETRE PRISE EN COMPTE SI L'EXPOSANT N'A PAS REGLE LA TOTALITE DE SES FACTURES RELATIVES AUX EXPOSITIONS ANTERIEURES.**

### **Article 2-Prix et fluctuation**

Le prix est fixé dans la demande d'admission pour le salon correspondant.

### **Article 3-Commandes supplémentaires**

Sauf cas exceptionnel, les commandes supplémentaires (mobiliers, matériel de froid, branchement d'eau, etc.) n'entrant pas dans le cadre strict du stand équipé ne sont pas prises en charge par le BOI: les exposants s'adresseront directement aux prestataires accrédités pour intervenir sur le lieu de l'exposition.

### **Article 4-Annulation**

\*Les exposants peuvent annuler leur participation dans les conditions suivantes :

Compte tenu des conditions générales de vente de l'organisateur Expotim et de l'engouement des entreprises pour cette manifestation, **toute inscription est définitive**. La **totalité des acomptes versés ainsi que le solde du paiement** y compris le montant des commandes supplémentaires **restera acquis au B.O.I.**

### **• EN CAS D'ANNULATION PAR LE B.O.I., LES DISPOSITIONS SONT LES SUIVANTES :**

*Postérieurement à la diffusion des dossiers de prospection et quelle qu'en soit la cause, le BOI se réserve le droit d'annuler la manifestation prévue lorsque son organisation est devenue impossible. Dans ce cas, les acomptes versés par les exposants sont intégralement restitués par le B.O.I., à l'exclusion de tous dommages et intérêts supplémentaires.*

### **Article 5-Modalités de paiement**

L'acceptation des conditions générales de vente par l'exposant vaut engagement de régler sa participation en deux phases :

- 1<sup>ère</sup> phase : 50% du prix de la surface au moment de l'inscription (acompte) par chèque bancaire ou postal à l'ordre du B.O.I.
- 2<sup>ème</sup> phase : le paiement du solde de la surface et des prestations complémentaires avant **le 30 septembre 2012** soit par chèque à l'ordre **du B.O.I.** ou par virement bancaire

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte €	Clé RIB
30056	00628	06282226256	32

### **Article 6-Garanties de paiement**

Chaque exposant, dès son inscription, s'engage à respecter et à faire face aux échéances de paiement correspondant à sa participation.

Le non respect de cette obligation permet au BOI d'exiger le paiement immédiat des sommes restant dues ou d'annuler la participation de l'exposant à la manifestation en question. Il est tenu de signaler au BOI tout changement susceptible d'entraîner son insolvabilité, sa cessation de paiement ou un retard dans le paiement de ses échéances afin que le BOI puisse envisager les dispositions à prendre et notamment exiger des garanties ou un règlement comptant avant le début du salon.

### **Article 7-Force majeure**

Les cas de force majeure, et notamment les grèves nationales, les retards dans les approvisionnements, les guerres, les actes des autorités publiques, le boycott des produits français, etc. ou tout autre événement imprévisible, irrésistible et insurmontable indépendant de la volonté du BOI et entravant les prestations, ainsi que tout empêchement né d'une modification dans la réglementation internationale des produits, constituant un obstacle définitif à l'exécution des présentes conditions générales de vente, suspendent de plein droit

les obligations du BOI relatives à ces conditions générales de vente et dégagent alors le BOI de toute responsabilité ou de tout dommage pouvant en résulter.

### **Article 8- Responsabilité-Assurance**

Chaque exposant à cette manifestation devra être titulaire d'une police d'assurance couvrant sa responsabilité pour les dommages causés aux tiers y compris les autres exposants et dont il serait reconnu personnellement responsable.

D'une façon générale, le BOI décline toute responsabilité pour tout incident indépendant de sa volonté, pouvant troubler le déroulement de la manifestation et provoquant un préjudice quelconque aux exposants.

### **Article 9- Confidentialité**

L'Organisateur se considère tenu au secret professionnel et s'engage dès lors à respecter la confidentialité des informations auxquelles il aurait accès dans le cadre de l'exécution des présentes conditions générales de vente, pendant toute leur durée d'exécution. Tous les documents appartenant ou concernant l'exposant en possession du BOI seront considérés comme confidentiels, ainsi que tous les renseignements et pièces concernant l'exposant, ses produits et ses services.

### **Article 10-Fournisseurs**

Sur place à Basra, les exposants pourront recourir aux services des transitaires proposés par le BOI. Pour l'aménagement de détail de leurs stands individuels pré-équipés, les exposants auront la possibilité de recourir aux services du prestataire recommandé par le BOI pour l'agencement général de l'exposition et des stands équipés.

Le BOI décline toute responsabilité pour toutes les prestations fournies directement à l'exposant par d'autres fournisseurs. Le BOI ne pourra donc être tenu pour responsable des retards, des erreurs, des détériorations ou des vols survenus du fait de ces fournisseurs.

### **Article 11-Modification des conditions générales de vente**

Le BOI se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente et d'en informer l'entreprise exposante huit jours avant l'entrée en vigueur des nouvelles conditions générales de vente.

### **Article 12-Litiges**

Pour tout litige ou toute contestation se rapportant à l'application, l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des présentes conditions générales de vente, seule la compétence des juridictions françaises et de la loi française sera retenue.

### **Article 13 – Autres dispositions**

Les présentes conditions de vente s'entendent comme respectant les dispositions réglementaires en vigueur au Parc des Expositions de Basra, notamment pour ce qui concerne les accès et la sécurité des biens et des personnes.





BASRA International Oil & Gas Conference and Exhibition  
Du 06 au 09 decembre 2012

FORMULAIRE N° 2 : Identification de l'entreprise

---

**1 - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE : ENSEIGNE SUR LE STAND**

L'identification de l'entreprise avec le stand clé en main sera sur une enseigne en français.

Veillez remplir en **lettres capitales** le nom que vous souhaitez sur votre enseigne de stand 24 caractères maximums:

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

**2 – PRESENTATION DE L'ENTREPRISE DANS LE CATALOGUE OFFICIEL**

SECTEUR D'ACTIVITE :

Chaque exposant dispose d'une parution au **catalogue du pavillon français en anglais**.

Pour chaque parution, merci de nous retourner les éléments qui suivent au **format WORD** par E-mail :

- 2.1** – NOM DE L'ENTREPRISE, ADRESSE POSTALE, TELEPHONE, FAX, NOM DE LA PERSONNE A CONTACTER, E-MAIL
- 2.2** – TEXTE DE PRESENTATION DE L'ENTREPRISE EN **150 MOTS MAXIMUM ET EN ANGLAIS**.
- 2.3** – LOGO DE L'ENTREPRISE EN COULEUR. (**FORMAT IMAGE – JPEG**)

---

Formulaire à retourner avant le **15 octobre 2012** (il est conseillé de garder une copie pour vos dossiers) :

**B.O.I.**  
Christopher DA SILVA  
20 rue des Reculettes  
75013 Paris  
Tél. : 01 45 35 48 48 / Fax : 01 45 35 88 18  
E-Mail : [boi@boi.fr](mailto:boi@boi.fr)

Nom de la société :

Nom du responsable :

**Signature de la  
personne autorisée :**

Date :



BASRA International Oil & Gas Conference and Exhibition  
Du 06 au 09 decembre 2012

PARUTION DANS LE CATALOGUE DU PAVILLON FRANCE

---

**Une présentation de votre activité est comprise dans votre formule de participation. Cependant, nous vous donnons la possibilité de faire paraître une page de publicité dans le catalogue du pavillon français.**

Votre page de publicité devra nous parvenir avant le lundi 15 octobre 2012 au format A5, sous la forme d'un fichier .jpeg haute définition par email à [boi@boi.fr](mailto:boi@boi.fr)

Nous vous proposons deux types d'insertion :

- Publicité en vis-à-vis de votre page de texte au tarif de **450 €**
- Publicité sur la deuxième ou la troisième de couverture à **650 €**

**PUBLICITÉ DE L'ENTREPRISE DANS LE CATALOGUE DU PAVILLON FRANÇAIS :**

- JE SOUHAITE FAIRE PARAÎTRE UNE PAGE DE PUBLICITE EN VIS-A-VIS : 450€**
- JE SOUHAITE FAIRE PARAÎTRE UNE PAGE DE PUBLICITE EN 2<sup>EME</sup> DE COUVERTURE : 650€**
- JE SOUHAITE FAIRE PARAÎTRE UNE PAGE DE PUBLICITE EN 3<sup>EME</sup> DE COUVERTURE : 650€**
  
- JE NE SOUHAITE PAS FAIRE PARAÎTRE DE PUBLICITE**

---

Formulaire à retourner avant le **15 Octobre 2012** (il est conseillé de garder une copie pour vos dossiers) :

**B.O.I.**

Christopher DA SILVA  
20 rue des Reculettes  
75013 Paris  
Tél. : 01 45 35 48 48 / Fax : 01 45 35 88 18  
E-Mail : [boi@boi.fr](mailto:boi@boi.fr)

Nom de la société :

Nom du responsable :

**Signature de la  
personne autorisée :**

Date :



BASRA International Oil & Gas Conference and Exhibition  
Du 06 au 09 decembre 2012

FORMULAIRE N° 3 : Badges

Nous éditons pour la Foire des badges nominatifs pour l'ensemble des exposants, veuillez renseigner ce formulaire **pour toute personne présente sur votre stand, y compris votre représentant local ou votre hôtesse.**



**Attention : Il ne sera délivré aucun badge sur place !**

1 - NOM ET PRENOM :

ENTREPRISE :

2 - NOM ET PRENOM :

ENTREPRISE :

3 - NOM ET PRENOM :

ENTREPRISE :

4 - NOM ET PRENOM :

ENTREPRISE :

5 - NOM ET PRENOM :

ENTREPRISE :

6 - NOM ET PRENOM :

ENTREPRISE :

Formulaire à retourner avant le **15 octobre 2012** (il est conseillé de garder une copie pour vos dossiers) :

**B.O.I.**

Christopher DA SILVA  
20 rue des Reculettes  
75013 Paris

Tél. : 01 45 35 48 48 / Fax : 01 45 35 88 18

E-Mail : [boi@boi.fr](mailto:boi@boi.fr)

Nom de la société :

Nom du responsable :

**Signature de la**

**personne autorisée :**

Date :



BASRA International Oil & Gas Conference and Exhibition  
Du 06 au 09 decembre 2012

GRILLE TARIFAIRE  
(Sous réserve d'obtention de la labellisation Ubifrance)

---

1. **Stand Equipé (par module de 12m2):** 11 300 - 1400 (estimation subvention Ubifrance) = **9 900€** - *Frais d'inscription: 800€ en sus*

Votre stand comprend, par module de 12 m2 : cloisons, bandeau avec nom, 1 table, 2 chaises, 3 spots, 1 prise de courant, enregistrement, catalogue, site. Matériel complémentaire possible sur commande. La position de votre stand est optimisée au sein de l'espace France. Vous avez la charge de votre affichage, de la disposition de vos documents et matériels d'exposition.

Comprend la prise en charge de la sécurité d'un participant.

2. **Stand Collectif :** 4500 - 600 (estimation subvention Ubifrance) = **3 900€**

Sur ce grand stand commun, les participants disposent d'un **espace de rencontre ouvert à partager**. Chaque entreprise disposera d'un espace de 4 m2. Des kakémonos présentant les entreprises françaises participantes avec leur logo seront disposées sur cet espace. Nous vous inscrivons dans le catalogue de l'espace France, diffusé sur le salon en anglais.

Comprend la prise en charge de la sécurité d'un participant.

3. **Option: Inscription catalogue officiel du salon** (pour les exposants sur stand collectif) **800€**

4. **Frais de co-exposition: 500€**

5. **Frais sécurité pour une personne: 1500€**

6. **Insertion Publicitaire:**

-Page en vis-à-vis de votre présentation dans le catalogue du pavillon français: **450€**

-2ème et 3ème de couverture dans le catalogue du pavillon français: **650€**

7. **Matériel supplémentaire:** Nous consulter.

8. **Frais d'inscription B.O.I.: 250€**

Les organisateurs du salon „Expotim“ ont procédé à une augmentation générale de leurs prix de 25 à 35% par rapport à l'édition 2011. La négociation que nous avons menée avec eux nous permet de contenir cette augmentation et de vous proposer des tarifs pratiquement identiques à ceux de l'année dernière.

Pour remercier les participants français de leur participation lors de la dernière édition, le B.O.I. accorde 8%\* de remise pour toute souscription d'un package similaire à la précédente édition avant le 1er avril 2012 « offre Rebooking Rate ».

Nous n'oublions pas nos nouveaux venus qui pourront bénéficier de notre offre « Early Bird Rate », soit 5%\* de remise pour toute inscription avant le 1er avril 2012.

\*Remise effectuée sur le tarif de la formule souscrite. Ne s'applique pas sur les offres annexes.